



## DIRECTION DES ETUDES

### MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

### INFORMATION

Nous informons l'ensemble des étudiants du S4 que les conditions de dépôt des mémoires sont les suivantes :

- Le dépôt des mémoires de fin de cycle aura lieu au cours de la période allant du **30 Mai au 12 Juin 2019, de 9h00 à 14h00, durant le mois de Ramadan et de 9h00 à 15h30 après le mois de Ramadan** (le dépôt s'effectue au niveau du bureau N°02 auprès de **Mme HAMMOUM Rima et Mme IKHLEF Nazih**).
- Tout dépôt doit être accompagné d'une autorisation de dépôt signée par l'encadreur et d'une lettre d'engagement signée par l'étudiant.  
Le nombre d'exemplaires à fournir est de 03 exemplaires papiers + 1 CD PDF portant : le nom de l'étudiant(e) et la spécialité et **une enveloppe grand format.**

**NB :** Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser au service des stages de la DAE. (Bureau n°02)

